

Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-CF-CPF-20-03/01/2018

Date de publication : 03/01/2018

Date de fin de publication : 09/02/2022

**CF - Obligations des contribuables liées au contrôle - Obligations
déclaratives**

Positionnement du document dans le plan :

CF - Contrôle fiscal

Obligations des contribuables liées au contrôle et à la prévention de la fraude

Titre 2 : Obligations déclaratives

1

Les conditions de présentation de chaque déclaration figurent à titre informatif dans un tableau récapitulatif des délais de souscription des principales déclarations fiscales jusqu'en 2015 (chapitre 1, [BOI-CF-CPF-20-10](#)) et à compter de 2015 (chapitre 1.5, [BOI-CF-CPF-20-15](#)).

Par ailleurs, l'administration a édicté des obligations spécifiques afférentes à la présentation des déclarations éditées au moyen d'imprimantes laser (chapitre 2, [BOI-CF-CPF-20-20](#)).